

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Durée du marché : **du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 renouvelable deux fois par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre 2026.**

Formation à la prise de poste des métiers du médico-social

**« ACCOMPAGNEMENT VERS LES METIERS DU MEDICO-SOCIAL,
SERVICES À LA PERSONNE ET AUX COLLECTIVITES »**

TYPE DE PROCEDURE : Marché passé selon la procédure adaptée

NOM ET ADRESSE DU GCSMS : Le GECOH-282 chemin Farrat-34700 SOUBES

LE PRÉSIDENT : Monsieur BERNARD GOUJON

Préambule : Le chantier d'insertion est une initiative qui naît d'une double préoccupation territoriale : celle de la progression des personnes éloignées de l'activité économique et celle de l'action concrète, utile au territoire et à ses habitants.

Le GECOH s'appuie sur des prestataires pour mener ses actions d'accompagnement et d'insertion des publics ciblés. Le Gecoh et les actions du chantier d'insertion, sont cofinancés par l'Etat et le Conseil Départemental 34, via une délégation de gestion par les services de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Dans ce cadre, le GECOH et ses prestataires ont ainsi des obligations à respecter notamment en termes de réalisations et de publicité de nos co-financeurs (CD34-Etat).

Ces obligations conditionnent l'évaluation de l'opération menée qui sera nommée « accompagnement vers les métiers du médico-social, services à la personne et collectivités ».

OBJET DU MARCHÉ : Dispenser une formation individualisée et collective tenant compte des besoins spécifiques de chaque participant au regard des types de postes occupés.

Proposer une démarche pédagogique facilitant les acquisitions individuelles (connaissances, savoirs faire) tout en veillant à stimuler la dynamique de groupe et la dynamique individuelle des participants au travers notamment du module de tronc commun. Avec pour objectif d'accompagner les salariés à la prise de poste sur les métiers du médico-social : Auxiliaire de soin, Agent de Service Hospitalier Lingère, Agent Animation, Secrétaire Bureautique et Agent Poly-maintenicien.

Des évaluations seront réalisées tout au long de la formation.

Les formateurs participent à toutes les réunions de coordination, un bilan sera réalisé à cet effet.

Formation en accompagnement vers les métiers du médico-social pour 16 participants.

DUREE : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 renouvelable deux fois par tacite reconduction jusqu'au 31 décembre 2026.

LIEUX D'EXECUTION : EHPAD du Cœur d'Hérault (Soubès, Lodève, Clermont-l'Hérault, Gignac, St Bauzille de la Sylve, Le Pouget, St Pargoire, Paulhan)

PROFIL DES PRESTATAIRES :

- Une bonne connaissance de l'environnement social et économique du bassin d'emploi ;
- Une aptitude à appréhender les difficultés du public concerné ;
- Capacité à rendre compte, à poser des critères d'évaluation ;

282, chemin Farrat
34 700 Soubès

04 67 44 33 03

secretariat@gecoh.fr

www.gecoh.fr

- Une bonne connaissance des acteurs locaux liés à l'insertion.
- Disposer de moyens techniques : Salle de classes, terrains de travaux pratiques et techniques, services de restauration
- Le prestataire devra être un acteur du développement local ayant la culture du travail en réseau et en partenariat.

Préconisations en matière de développement durable

Conscient de l'impact que génère les déplacements notamment sur l'environnement et le climat, le G.E.C.O.H. souhaite un intervenant de proximité, tant sur les pratiques internes du prestataire que sur la prestation du service elle-même.

Dans cette logique, le titulaire précisera dans son offre ses pratiques en faveur de la qualité et du développement durable.

- Utiliser un taux moindre de documents papier
- Une proximité géographique

CRITERES DE SÉLECTION : Consultation dans le cadre de la réglementation des marchés publics.

Sélection en fonction de la conformité de la prestation au regard du cahier des charge ;

1. De la qualité technique : proposition de modules alternant sur des entrées et sorties permanentes, l'organisation des thèmes proposés au regard du cahier des charges ; **20%**
2. De la capacité professionnelle : alternance entre des ateliers pratique et cours théoriques, PRAPS, habilitations etc . ; **20%**
3. Des cv des intervenants, **10%**
4. De la proposition financière. **40%**
5. De l'organisation proposée sur le travail en réseau : rencontre avec les encadrants techniques sur les EHPAD, CIP etc .. ; **10%**

MODALITÉS D'OBTENTION ET DE TRAITEMENT DU DOSSIER

Les candidats pourront retirer le dossier au siège administratif du GECOH

À l'adresse suivante
Siège administratif
GECOH
8, avenue de Campagnan
34230 PAULHAN

Ou en faire la demande par mail à secretariat@gecoh.fr

Vous pouvez également contacter le secrétariat du GECOH au **06.08.60.00.70** ou au **04.30.41.06.81**

- **DATE DE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 19 décembre 2023**
- **OUVERTURE DES PLIS : 20 décembre 2023**
- **RÉPONSES AUX CANDIDATS : 22 décembre 2023**
- **Début de chantier 1^{er} janvier 2024**